



# La Plaque tournante

*Pour tous ceux qui veulent  
sortir des rails de la commande sociale*

Numéro 204 - Octobre 2025

## De quoi Zucman est-il le nom ?

Cette fameuse taxe Zucman fait beaucoup parler d'elle. C'est une mesure budgétaire, proposée par un jeune professeur d'économie pas spécialement anti capitaliste. Elle consisterait à taxer les patrimoines de plus de 100 millions d'euros à hauteur de 2% maximum. Cela représente 1800 ultra riches, et Zucman estime que sa taxe rapporterait 20 milliards par an au budget de l'État. Même si Lecornu a annoncé qu'il n'utiliserait pas cette disposition, le débat autour de la taxe Zucman est très révélateur de notre société, et nous allons en analyser plusieurs aspects.

D'abord, cette proposition a amené la publication de chiffres très intéressants. Par exemple celui-ci : les 500 plus grosses fortunes de France représentaient 6% du PIB en 1996 contre 40% aujourd'hui ! La fortune de ces 500 milliardaires a été multipliée par 14 en 30 ans... C'est un véritable pillage des richesses produites pendant cette période, sur la base de la loi du plus fort.

La plupart de ceux qui possèdent ces fortunes n'ont aucune intention de payer la taxe Zucman. Ils défendent bec et ongles le modèle social qui les enrichit de façon exponentielle. Les prises de position publiques des plus riches, mais aussi de ceux qui espèrent rentrer un jour dans ce club très fermé, sont très violentes. Le premier d'entre eux, Bernard Arnaud, explique que ce serait "la destruction de l'économie libérale".

Certains journalistes présentent cette taxe comme si elle allait diminuer les plus grosses fortunes de 2% chaque année. Cette affirmation est mensongère : les grosses fortunes augmentent chaque année de près de 10% en moyenne. En prendre une petite partie ne les fera pas diminuer. Elles continueront d'augmenter, mais un peu moins vite. Pendant ce temps, le "patrimoine" des classes populaires continuera de stagner ou de diminuer à grande vitesse.

### Le mécanisme...

Quand un ouvrier d'usine travaille une journée, il fabrique un produit que son employeur va vendre 200 euros. Mais ce qu'il va recevoir en salaire, y compris en comptant toutes les cotisations sociales, est de l'ordre de 100 euros. On appelle la plus value, la différence entre ces deux chiffres : dans ce cas 100 euros. Dans une entreprise qui comporte par exemple 2000 ouvriers, la plus value sera de l'ordre de 100 multiplié par 2000 égale 200 000 euros par jour, soit près de 40 millions d'euros par an...

C'est le principe de base. Il y a de très nombreuses situations et de très nombreuses variables, mais la question est la suivante : qui décide à quoi vont être utilisés ces 40 millions ? Dans la société actuelle, c'est le propriétaire de l'usine. C'est lui qui décide ce qu'il va faire de ce capital.

C'est encore plus parlant en BD. On vous en a mis une très bien faite sur notre site. Elle tient en une planche de 10 cases. Elle est dans les documents du mois de septembre. Courez la voir et faites la circuler !



Un des arguments des plus riches pour refuser cette taxe est à la fois ridicule et savoureux : leur fortune serait investie (dans des villas, des usines, des yachts, des jets privés, des actions...) et donc ils n'ont pas d'argent liquide pour la payer... Mais l'ensemble des salariés (et des retraités) pourrait dire la même chose : ils n'ont quasiment rien sur leur compte en banque, et ils ne veulent pas vendre leur frigo ou leur literie !

En fait chacun paye ses impôts en prenant sur ses revenus, même si le calcul se fait, dans ce cas, sur la fortune. Ensuite on vit avec ce qui nous reste de nos revenus. Sauf que pour les uns les revenus stagnent (ou même baissent) pendant que pour les autres les revenus grimpent en flèche chaque année.

### ATTENTION LA SURPRISE EST ICI

Dernier point, et non le moindre : tous les partis politiques se disputent sur la question de savoir s'il faut ou non taxer les grosses fortunes. Mais aucun ne semble choqué par le mécanisme qui amène la richesse à s'accumuler progressivement dans quelques mains. Ce **mécanisme**, c'est le pillage du travail (Il est expliqué dans l'encadré ci-contre).

Le pillage du travail repose sur la propriété privée des capitaux. Mais c'est un principe sacro saint qu'aucun parti, de LFI au RN, ne remet en cause. Tous le respectent, y compris Zucman...

## Vidéo P75 The Magdalene Sisters de Peter Mullan

Ce n'est pas un film récent, mais franchement il vaut le détour. Il présente une forme de surveillance de l'ordre moral, telle qu'on la trouvait dans la société du siècle dernier. Le film se déroule en Irlande, mais des avatars du même type de contrôle social existaient dans toute l'Europe. Il s'agit d'institutions dont le rôle est d'enfermer les femmes dont les comportements réels ou supposés ne correspondaient pas aux normes de la morale traditionnelle. Les institutions qui les gardaient sous leur coupe étaient des couvents, et les gardiennes de ces prisons étaient des religieuses, convaincues d'obéir ainsi aux préceptes divins. Les femmes étaient enfermées pour un temps indéterminé — certaines y ont passé toute leur vie — et elles étaient souvent employées à des travaux de lessive pour les différentes institutions de la ville. Un travail non rémunéré bien sûr, dans des conditions insupportables. On trouve la trace de ces "Magdalene laundries" depuis au moins le XVIIIème siècle.

Le nom de Magdalene vient de Marie-Madeleine, personnage des évangiles, prostituée repentie, qui sert donc ici de modèle. Mais les jeunes femmes enfermées chez les Magdalene .../...





sisters l'étaient souvent pour des raisons bien plus triviales, placées là par leur père ou leur mari qui voulaient les faire disparaître. Quand elles avaient un enfant, bien sûr, on leur retirait, et il y avait à cette époque des maisons spéciales pour ces enfants, et elles étaient tout aussi repoussantes.

Ce film est très émouvant. Il s'appuie sur des histoires de femmes réelles et il présente à la fin ce que sont devenues certaines d'entre elles, encore vivantes au moment de la sortie du film en 2003. Il nous fait réfléchir sur plusieurs aspects de l'origine du travail social... et certains lecteurs auront vite fait de faire le lien avec des formes, peut être plus douces, de contrôle social, bien présentes dans la société d'aujourd'hui.



Bibliothèque *PTS*

## Le grand détournement de Aron et Michel-Aguirre

Dans notre numéro de juillet, le petit article économique expliquait que les entreprises se plaignaient de crouler sous les "charges" alors qu'en fait elles sont de moins en moins taxées. Voici le complément de cette réflexion : une part très importante du budget de l'État sert à subventionner les entreprises. Le but est de les rendre plus compétitives, ce qui est logique en système capitaliste : dans cette société, c'est la guerre de tous contre tous, et l'État se doit de subventionner les chevaux de course de son écurie.

Une commission d'enquête du Sénat a essayé de chiffrer toutes ces aides — pas facile car elles sont le plus souvent très bien dissimulées — et elle est arrivée au chiffre extraordinaire de 211 milliards d'euros par an.

Le livre le grand détournement arrive, lui, au chiffre de 270 milliards, et il peut y avoir encore d'autres dispositifs qui ont échappé à ses auteurs. Pour donner un ordre de grandeur, les dépenses totales de l'État l'an dernier tournaient autour de 500 milliards. Bien cachées dans quasiment tous les postes de dépenses, les aides aux entreprises représentent donc plus de la moitié des dépenses de l'État. C'est effectivement un très grand détournement...

Et c'est aussi une belle démonstration du vrai rôle de l'État : soutenir et défendre les entreprises, présentées comme "le coeur de la France". Par contre évidemment les profits colossaux qu'elles rapportent ne sont distribués qu'à quelques uns. Et ils sont versés en dividendes, que les heureux bénéficiaires peuvent camoufler dans des holdings, ce qui leur permet de ne pratiquement pas payer d'impôts sur ces revenus.

Ce livre est intéressant et précis, mais il ne propose pas d'abandonner la logique capitaliste ! Il explique qu'une autre politique aurait été possible, avec d'autres politiciens... Or les plus de 2000 dispositifs qui permettent ces aides ont été mis en place progressivement, depuis des années, sous le contrôle de toutes les sortes de politiciens disponibles. À vous d'en tirer les conséquences.



*C'est politique...*

## Petite réflexion sur l'affaire Sarkozy

Vous trouverez dans la rubrique actualité du mois plusieurs documents sur le jugement concernant Sarkozy. Le tribunal a manifestement pris beaucoup de précautions et ne l'a condamné que sur un des quatre chefs d'inculpation, qui est prouvé et indiscutable : les rencontres avec les émissaires de Kadhafi pour parler d'un éventuel soutien financier. Mais ça n'empêche pas tous les défenseurs de la société actuelle (ça fait du monde) et Sarkozy lui-même bien sûr, de crier au scandale judiciaire. Quant à l'application de la peine dès maintenant, c'est le cas dans la plupart des condamnations, mais ça paraît insupportable à Sarkozy d'être considéré comme un justiciable comme les autres...

C'est vrai qu'il y a un certain piquant à voir condamné un de ceux qui dénonçait haut et fort le laxisme des juges. Ceci dit, ce qui est le plus choquant, c'est que pour avoir déclenché une guerre dévastatrice en Libye — guerre dont ce pays ne s'est jamais remis — le même Sarkozy n'a pas été condamné, ni même inculpé. Les dirigeants de ce monde basé sur la loi du plus fort ont semble-t-il le droit de dévaster un pays voisin sans risquer le moindre jugement.



## Les documents du mois

sur notre site, rubrique actualité de septembre

### À propos des Magdalene sisters

- Les silences de l'Irlande
- Les Blanchisseuses de Magdalene (un documentaire de 1998)

### À propos de l'affaire Sarkozy

- Le financement libyen (vidéo courte Médiapart)
- Argent libyen, la vérité sur la note Moussa Koussa
- Sarkozy ancien président (vidéo longue Médiapart)

### La BD sur le mécanisme de la plus value

À ne pas manquer !!!

## Vous vous intéressez au travail social ?

- Quand le privé lucratif se mêle de protection de l'enfance (un personnage inquiétant responsable d'une institution)
- Le système éducatif tout entier fonctionne à l'envers (à propos d'un livre de Bernard Lahire)
- Restos du coeur : 40 ans après, l'héritage de Coluche (vidéo). Voir aussi l'édito de la Plaque tournante 195 de décembre 2024

## Un peu d'économie, comme d'habitude...

- Décryptage : 5 minutes pour comprendre la dette publique (un article pédagogique du ministère des finances)
- La taxe Zucman sur les très hauts patrimoines et les débats qu'elle provoque : 6 questions pour tout comprendre
- C'est quoi la taxe Zucman (vidéo)

## Notre site

<https://www.pourletravailsocial.org>

On y trouve tous les anciens numéros et beaucoup d'autres documents.

A ce jour la liste de diffusion de la Plaque tournante compte 1558 adresses mail. N'hésitez pas à envoyer de nouvelles adresses pour élargir cette liste ! Rédaction de la Plaque tournante et donc toute responsabilité assumée : Marcel Gaillard

Pour nous joindre, écrire à [pourletravailsocial@orange.fr](mailto:pourletravailsocial@orange.fr)